

Vœu relatif à l'avenir du CHU Jean Quarré de la place des fêtes

Déposé par Fanny Gaillanne, Nicolas Bonnet Oulaldj, Sergio Tinti et les élu·e·s du Groupe communiste-front de gauche

Considérant que le projet de médiathèque place des fêtes est enfin lancé et que sa définition résultera d'une démarche participative avec les habitants,

Considérant que les études préalables ont démontré que le maintien du CHU en un hébergement d'urgence pour 130 personnes n'était pas possible, en raison de la construction d'une médiathèque ;

Considérant que l'État doit prendre ses responsabilités en ce qui concerne l'accueil des migrants et augmenter les capacités d'hébergement qui sont actuellement notoirement insuffisantes ;

Considérant que la dernière circulaire « Collomb » relative à l'hébergement d'urgence, bien que restreinte par le Conseil d'État le 20 février 2018, a démontré que le gouvernement désire remettre en cause l'un des fondements de l'aide sociale en France, à savoir l'inconditionnalité de l'accueil ;

Considérant que le gouvernement par la voix de son Ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, a déclaré que les accords de Dublin seraient strictement appliqués permettant la multiplication des reconduites à la frontière de potentiel demandeur d'asile ;

Considérant que le gouvernement poursuit la politique de criminalisation des bénévoles et des soutiens qui interviennent auprès des réfugié·e·s pour répondre à leurs besoins primaires et les aider dans leurs démarches administratives ;

Considérant la fermeture sèche et définitive du Centre de Premier Accueil ouvert en novembre 2016 avec des solutions alternatives insuffisantes de la part du gouvernement pour maintenir un premier accueil à Paris ;

Considérant qu'au moyen d'une répression policière, le gouvernement tente de disperser tout campement dans les rues de Paris afin d'invisibiliser la question des réfugié·e·s en France ;

Considérant que les campements se multiplient à Paris et qu'on évalue à deux mille personnes réfugié·e·s à la rue aujourd'hui, dont le plus grand campement se situe dans le XIX^e arrondissement ;

Considérant que les habitant·e·s de la place des fêtes sont fier·e·s de la diversité culturelle et sociale de leur lieu d'habitation et que l'accueil des migrant·e·s s'est fait dans de bonnes conditions sous la responsabilité d'« Emmaus » et de solidarité constante depuis des années ;

Considérant que des initiatives, concerts et fêtes sont régulièrement organisées en lien avec le CHU, que les habitant·e·s ont manifesté en particulier par voix de pétition leur désir de prolonger durablement cette histoire et que des informations plus précises soient données ;

Sur proposition de Fanny Gaillanne, de Nicolas Bonnet Oulaldj, Sergio Tinti et les élu-e-s du Groupe communiste-front de gauche, le Conseil de Paris émet le vœu que :

- la Ville de Paris interpelle l'État afin que des garanties soient données quant au maintien de la capacité d'accueil malgré la fermeture programmée du CHU Jean Quarré et que lieux d'accueil supplémentaires soient mis en place à Paris ;
- la Ville de Paris demande à l'État que tout nouveau centre intègre par convention un projet culturel avec les moyens de le réaliser ;
- la Ville de Paris demande à l'État de créer un lieu de référence pour les migrants, favorisant les liens entre les migrants eux-mêmes, le quartier et les équipements culturels, en lien avec les élu-e-s, les associations et les habitants de l'arrondissement.